

Je suis content de voir que nous faisons du progrès dans ce domaine et que certains membres du Gouvernement ont assez de jugement pour accueillir des propositions, d'où qu'elles viennent. Je suis passablement sûr qu'avant bien longtemps,—peut-être même avant la prorogation de la Chambre,—on nous annoncera l'établissement du genre de programme national d'énergie que vous préconisez. Je crois que le comité ministériel qui fonctionne depuis plusieurs années déjà au sein du ministère des Mines et des Relevés techniques a recueilli à peu près tous les renseignements et toutes les données nécessaires à la création de cet office national de l'énergie, et je tiens à dire qu'il est absolument nécessaire.

J'ai dit tout à l'heure que j'exposerais au Gouvernement certaines des mesures qu'il pourrait prendre. L'établissement de cet office en est une. Il peut le faire, car il en a le pouvoir.

Reste à voir si le gouvernement a l'autorité nécessaire pour s'acquitter de la tâche qui incomberait à la Commission. Cela dépendra aussi beaucoup des provinces.

**M. Diefenbaker:** Le député a-t-il saisi la Chambre du projet de résolution? Je pense à celui qu'il a mentionné. Il s'agissait de la politique des combustibles?

**M. Gillis:** Une politique nationale des combustibles. Le domaine s'est étendu depuis. Il comprend maintenant le pétrole et l'énergie nucléaire. Je disais donc que je me demandais si le genre de commission envisagé aurait assez d'autorité pour s'acquitter de sa tâche. Le chef de l'opposition a déclaré qu'étant donné le régime actuel de la confédération où les combustibles relèvent des provinces il sera nécessaire de traiter avec celles-ci quand il s'agira de créer une commission nationale des combustibles. Les provinces auront beaucoup à dire à cet égard. Les sociétés qui ont loué les ressources et peuvent les exploiter ou non, à leur gré, les ont néanmoins, obtenues des provinces et non du gouvernement fédéral. Si tout ce que doit faire la commission, c'est de proposer et de préconiser, sans avoir l'autorité nécessaire pour réglementer, cet organisme ne s'acquittera pas, à mon avis, de la tâche qu'il devrait remplir.

Quand je parle d'énergie, je m'intéresse surtout à celle que produit ma propre province. Et je m'y intéresse surtout, parce que cette énergie (c'est-à-dire celle que produit l'industrie houillère) est le fondement sur lequel repose toute l'économie de la province. Cette industrie se trouve aujourd'hui en assez mauvaise posture, et à mon avis, il faut qu'un autre organisme lui insuffle de la sagesse et quelque bon sens à la direction, si on veut la voir survivre.

[M. Gillis.]

Le dernier rapport de l'Office fédéral du charbon déclare clairement,—si on veut s'y reporter, on peut trouver ce passage à la page 12,—que l'industrie houillère de cette province est dans une mauvaise situation. Il est vrai que le gouvernement fédéral a affecté des fonds aux fins de mécanisation et le reste. Il y a plusieurs années de cela. Entre temps, cette initiative n'a guère amélioré l'industrie. On a fermé plusieurs mines, ce qui a causé du chômage. Cinq désastres importants se sont produits et plusieurs incendies. Il me semble parfois que dans la hâte d'atteindre des objectifs impossibles de production on a relâché les mesures de sécurité plus qu'on ne l'aurait dû.

Cet aspect, cela va sans dire, relève de la compétence des gouvernements provinciaux; mais, jusqu'ici, à mon avis, ceux-ci ne se sont pas acquittés de cette tâche avec beaucoup de succès. Reste à voir si les objectifs de production que fixe cette industrie peuvent être atteints. Cependant, la plupart de ceux qui ont suivi les débats qui se sont déroulés sur cette affaire,—en particulier le ministre des Mines et des Relevés technique,—se rappelleront qu'on pensait il y a quatre ou cinq ans qu'il s'agissait tout simplement de mécaniser les mines, la mesure devant rendre la prospérité aux houillères. Elle a été réalisée.

Après quoi, il a été question de débouchés. On a dit qu'ils n'étaient pas suffisants. On a pris des dispositions à cet égard. Pour ce qui est de la société exploitante, je ne crois pas qu'elle ait réussi l'an dernier à remplir toutes les commandes dont elle disposait. Elle aurait manqué d'un million de tonnes de charbon environ. Le problème qui se pose là n'est donc pas celui des marchés. Il est à peu près temps qu'on commence à savoir qui est dupe au sujet de cette industrie. Le gouvernement fédéral y a engagé certaines sommes, subventions ou autres. En vérité, il l'empêche de mourir depuis un certain nombre d'années.

Depuis l'ouverture de la session, je recueille des coupures de journaux. Voici que Westville est en train de devenir une autre ville-fantôme. La mine est fermée. L'extraction de la houille dans la région du comté de Pictou a cessé. Elle n'existe plus. Il va falloir faire quelque chose pour la collectivité.

Encore une fois, des entreprises importantes obtiennent de tels baux des gouvernements provinciaux. Quand une société puissante domine la vie de la localité, les choses vont mal. Pour que les gens se mettent au pas, elle n'a qu'à menacer de fermer ses portes. Elle recourt à cette menace toutes les fois que cela lui est nécessaire.